

15ème législature

Question N° : 11843	De M. José Evrard (Non inscrit - Pas-de-Calais)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie et finances		Ministère attributaire > Économie et finances
Rubrique > politique économique	Tête d'analyse > Conjoncture économique	Analyse > Conjoncture économique.
Question publiée au JO le : 28/08/2018 Réponse publiée au JO le : 13/11/2018 page : 10239		

Texte de la question

M. José Evrard appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la dégradation de l'économie française. La prévision de la croissance française ne se vérifie pas en ce deuxième trimestre 2018. Bien que modeste, l'objectif de croissance chute encore. Le chômage ne connaîtra aucun répit. La consommation irrégulière des ménages s'oriente à la baisse. Les augmentations constatées et celles annoncées des prix des produits de première nécessité, comme ceux de l'énergie, et des consommations obligatoires, comme ceux des tarifs publics, entament le pouvoir d'achat des salaires. L'élévation du pouvoir d'achat est restée à l'état de promesse. Les investissements qui devaient bénéficier en partie de la suppression de l'impôt sur la fortune sont inexistantes. Le sursaut de croissance, inattendu, de la fin 2017 dû en partie à la politique folle d'argent facile (*quantitative easing*) de la banque centrale européenne, n'a pas connu de prolongement cette année. Le commerce international auquel, il y a peu de temps encore, les experts attribuaient un rôle capital dans la croissance économique, voit son horizon s'assombrir. Sanctions commerciales et mesures protectionnistes ne manqueront pas d'affecter durablement l'organisation mondiale du commerce. L'euro plombe nos exportations. Le ministère de l'économie qui avait vu les bons chiffres de la fin de l'année 2017 comme la preuve du retour à la confiance des ménages et des entrepreneurs doit-il considérer les mauvais chiffres de 2018 comme la preuve de la défiance de ces mêmes agents économiques vis-à-vis du gouvernement. Dans le contexte économique mondial qui se dessine où les nations prennent l'ascendant sur les organismes internationaux, il demande s'il n'est pas temps pour le ministère de l'économie de préparer des mesures souveraines afin d'endiguer ce qui s'annonce catastrophique.

Texte de la réponse

Dans la prévision du Gouvernement, validée par le Haut Conseil des finances publiques et en ligne avec les prévisions des organisations internationales, la croissance du PIB demeurera robuste en 2018 et 2019 à +1,7 %. La reprise à l'œuvre depuis 2017 se confirme malgré un ralentissement au premier semestre 2018 dû à des facteurs temporaires extérieurs (prix du pétrole, baisse marquée des échanges commerciaux en zone euro au premier semestre), mais aussi intérieurs (grèves dans les transports, calendrier des congés et jours fériés, fermeture momentanée de certaines raffineries). Ce ralentissement au premier semestre 2018 n'est qu'un « trou d'air » passager. Le retard constaté au 3ème trimestre 2018 en témoigne. L'investissement productif reste vigoureux, les climats des affaires sont élevés et les niveaux élevés de certaines enquêtes de conjoncture (perspectives personnelles de production) laissent attendre un rebond au second semestre. En plus de la dissipation des facteurs qui ont pesé sur la croissance en début d'année, l'activité sera soutenue en fin d'année par les mesures en faveur du pouvoir d'achat qui vont se matérialiser pour les ménages : en particulier, la première tranche de la suppression de



la taxe d'habitation, la seconde baisse de cotisations salariales et les revalorisations exceptionnelles de certaines prestations ciblées (prime d'activité, AAH, minimum vieillesse). Les exportations du deuxième semestre seront soutenues par de gros contrats à l'export en fin d'année (paquebot et livraisons d'Airbus) et par le rebond de la demande mondiale adressée à la France. Le commerce extérieur contribuera positivement à la croissance de cette année après quatre années avant 2017 où il l'avait pénalisé. L'économie continuerait de croître en 2018 et 2019 à un rythme soutenu, nettement supérieur à celui observé en moyenne ces dernières années (+0,8% en moyenne sur les dix dernières années). Le pouvoir d'achat est soutenu par les revenus d'activité grâce à des créations d'emploi solides et des salaires dynamiques ainsi que par les mesures du Gouvernement. La politique du Gouvernement conduit à réduire les prélèvements obligatoires de 6 Md€ en 2019 après 2 Md€ en 2018. Le pouvoir d'achat atteint un rythme de croissance nettement supérieur aux rythmes de l'après-crise.